

été analysé par la division des Mines du Ministère des Mines d'Ottawa, et a donné comme résultat:

Humidité.....	4.78	pour cent.
Matières volatiles.....	8.62	" "
Carbone fixe.....	56.50	" "
Cendres.....	30.10	" "
	<hr/>	
	100.00	" "

C'est donc un semi-anthracite. La forte teneur en cendres est due en partie à ce que l'échantillon a été pris à la surface gelée de l'affleurement et contenait une certaine quantité de sables et de matériaux divers.